

COMPTE RENDU DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Naïma HENDEL : Conception de l'habitat collectif urbain. L'immeuble de rapport. Le cas de la ville d'Oran. (Directeur de recherche : Ammara Bekkouche). Magister en urbanisme, option 'Ecologie urbaine, architecture et environnement', 154 pages, 23 figures, 5 planches, 3 annexes dont 56 fiches techniques. Département d'architecture, Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf- Oran, 2005.

L'expression abordée dans cette étude qu'est l'immeuble de rapport, ouvre une parenthèse sur le fait qu'elle est non seulement révolue, mais quasi méconnue des pratiques langagières courantes dans la production urbanistique depuis l'indépendance. Ce constat a suscité l'idée d'élaborer et d'annexer un lexique spécifique d'un vocabulaire architectural entré dans l'oubli. Il fait partie de l'histoire urbaine coloniale qui durant plus d'un siècle a donné lieu, dans une large mesure, à ce type de construction d'habitat collectif pour des raisons évidentes d'intérêt pécuniaire.

En rapport à l'option de l'écologie urbaine, l'accent est mis sur l'aspect de conservation d'un patrimoine en dégradation dont nous ignorons les capacités d'adaptation aux nouveaux usages et les avantages de la mixité sociale. Sur plusieurs points de vue, les formes d'organisation spatiale de l'immeuble de rapport, nous renseignent sur bien des concepts rattachés au développement durable actuellement en vogue.

Basée sur une recherche relative à la typologie architecturale, la question principale est formulée autour *du lien entre urbanisme dit « colonial » et le type immeuble de rapport*. Elle se réfère à des objectifs visant à répertorier et à mettre en évidence des propriétés architecturales et fonctionnelles qui font la diversité d'un tel type d'habitat collectif. Il a été ainsi montré les modalités de son évolution et les différentes combinaisons tant dans la conception que dans les structures et les programmes en relation les mutations urbaines. Ces dernières sont perçues à travers les variantes qui déterminent les données architecturales et techniques.

En définitive, il nous semble important de retenir la caractéristique de la hiérarchisation verticale dans la composition de l'immeuble favorisant

un certain mélange social ; elle permettait d'éviter la ségrégation. Cette forme d'organisation dont nous entrevoyons les déséquilibres et les méfaits à travers diverses manifestations de violence, est un phénomène qui a tendance à s'établir et à s'officialiser en Algérie à l'instar de nombreux autres pays. L'étude de l'immeuble de rapport constitue ainsi une possibilité d'examiner des principes d'organisation spatiale, *non comme modèle reproductible* comme le souligne à juste titre Hendel Naïma, *mais plutôt comme un noyau génératif, ou type, basé sur des règles implicites, flexibles et adaptables à des programmes diversifiés*. Il s'en dégage pour la continuité du travail, quelques recommandations visant à étendre les analyses à d'autres champs disciplinaires relatifs à l'urbanisme et à la construction, pour donner une appréciation plus complète de la question.

Ammara Bekkouche